

**COMMISSION CONSULTATIVE POUR L'EXAMEN DES CANDIDATURES AU
POSTE DE JUGE**

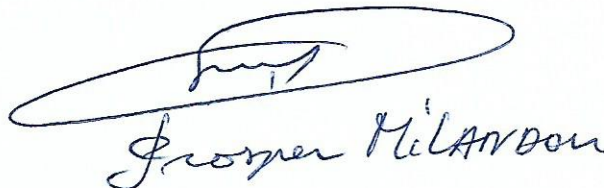
DÉCLARATION

(Toutes ces déclarations sont exactes)

Je soussigné Prosper MILANDOU, déclare solennellement que:

1. Dans l'exercice de mes fonctions de juge ou en tout autre qualité pertinente, jamais aucun aspect de ma conduite n'a fait l'objet de critiques formelles ni d'autre constat disciplinaire défavorable.
2. Je n'ai jamais été récusé d'une affaire ou empêché d'agir à titre professionnel pour des raisons de conduite non éthique ou non professionnelle.
3. Dans l'exercice de mes fonctions professionnelles, j'ai toujours maintenu une complète indépendance par rapport à toute influence extérieure.
4. Je respecte la nécessité de promouvoir la diversité et l'inclusion fondés, par exemple, sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'invalidité, l'âge et l'orientation sexuelle.
5. Je n'ai jamais fait l'objet d'une enquête ou d'un constat de harcèlement sexuel ou de violence sexiste, lié au travail ou autre.
6. Je n'ai jamais été déclaré en faillite ni fait l'objet d'un constat d'irrégularité financière ou d'incapacité de paiement de mes dettes.
7. Il n'y a pas de procédure pénale, administrative ou civile en cours contre moi et il n'y en a jamais eu.
8. Je maîtrise au moins une des langues de travail de la Cour (notamment le français) dans laquelle je peux m'exprimer en audience publique ou lors des réunions et rédiger mes propres décisions.
9. Par la présente, je choisis l'option de rendre cette déclaration publique.

SIGNATURE



Prosper MILANDOU

Fait le 06 août 2020, à Brazzaville (République du Congo)